

FICHE D'INSCRIPTION

Je soussigné (e) : Nom :

Nom d'épouse: Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

N° permis : Date d'obtention:

Préfecture de délivrance :

Adresse complète :

Code Postal : Ville

Profession : N° de téléphone (obligatoire) :

Adresse boîte mail :

Souhaite participer au stage de sensibilisation aux causes et aux conséquences des accidents de la route organisé par le centre COLLOT FORMATION

(1) RECUPERATION (1) ALTERNATIVE (1) PERMIS NOVICE*

DATES DU STAGE OBLIGATOIRE: _____

DATE DU DERNIER STAGE + D'UN AN ET 1 JOUR IMPERATIF OUI / NON

Pour confirmer mon inscription vous trouverez ci-joint :

- Un règlement de ~~250.00 € TTC~~ espèces, carte bleue, chèque libellé à l'ordre de COLLOT FORMATION **PRIX PROMO 200 € TTC**
- Attestation sur l'honneur lu et approuvée, signée (au verso)
- La photocopie recto verso du permis de conduire, et d'une pièce d'identité en cours de validité
- Une enveloppe timbrée à 20g, à votre nom et adresse actuelle
- Pour les permis probatoires la photocopie de la lettre du ministère réf. 48N (*indiqué la date de réception du courrier*)

Lieu du stage : **CENTRE DE FORMATION COLLOT**
21 Z A chemin de la Chapelle Saint Antoine
95300 ENNERY

En cas de défection de votre part non signalée au centre COLLOT FORMATION 10 jours avant la date de début de stage, votre règlement ne vous sera pas remboursé, sauf en cas de force majeure. Le centre se réserve le droit de reporter la formation si le nombre de stagiaires est insuffisant.

Fait à _____ le _____
Signature (2) 

Récupération = perte de points / Alternative = proposition de stage par le procureur / Permis novice = jeunes conducteurs de moins de 3 ans.

(1) En cas de d'absence à ces stages, COLLOT FORMATION sera tenu de la signaler à la préfecture

(2) Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

*Formule 48 pour la récupération de points datant de moins de trois mois. Formule 48N pour les novices datant également de moins de trois mois.



STAGE DE SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE ET DE RECUPERATION DE POINTS

Agrément délivré le 23 avril 2008 sous le N° 08.95.20 – R.13.095.0004.0.

Tél. 01.30.38.32.61 – site : collot-formation.com – mail : pap@collot-formation.fr

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e)

déclare sur l'honneur :

(1) Avoir vérifié que le solde de points de mon permis de conduire est déjà réduit de façon effective par la perte de points

Que mon permis de conduire n'est ni annulé, ni invalidé

Je déclare être informé que la récupération sera impossible si j'ai suivi un tel stage depuis moins de 1 an.

Fait à _____, le _____

Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

Signature :

- (1) Cette vérification peut consister en une réception de notification Réf. 48 du Fichier National des Permis de Conduire du Ministère de l'Intérieur ou une consultation n'est accessible qu'à l'intéressé lui-même qui doit se rendre personnellement dans une préfecture de son choix muni d'une pièce d'identité.



STAGE DE SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE ET DE RECUPERATION DE POINTS

Agrément délivré le 23 avril 2008 sous le N° 08.95.20 – R.13.095.0004.0.

Tél. 01.30.38.32.61 – site : collot-formation.com – mail : pap@collot-formation.fr

Ennery le,

Madame, Monsieur,

Suite à l'infraction au code de la route que vous avez commises, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint la fiche d'inscription au stage de :

« Sensibilisation aux causes et aux conséquences des accidents de la route »

Organisé par COLLOT FORMATION, les..... à Ennery

Ce stage de formation est de deux jours consécutifs et a pour objectif de faire évoluer les comportements liés à la conduite automobile et d'empêcher le renouvellement des infractions.

La participation à ce stage vous permettra de reconstituer le capital de points de votre permis de conduire dans la limite de 4 points, sans pouvoir excéder un total de 12 points.

Une attestation de stage vous sera remise à l'issue des 2 jours, sous réserve de présence et participation à l'intégralité de la session.

Votre inscription sera prise en compte à la réception des documents suivant :

- La fiche d'inscription, ci-jointe
- Un règlement de ~~250.00 € TTC~~ espèces, carte bleue, chèque libellé à l'ordre de COLLOT FORMATION **PRIX PROMO 200 € TTC**
- Attestation sur l'honneur ci-jointe
- La photocopie recto verso du permis de conduire, et d'une pièce d'identité valide
- Une enveloppe timbrée à votre nom et adresse actuelle
- Pour les permis probatoires la photocopie de la lettre du ministère réf. 48N,

A retourner ou à déposer à l'adresse suivante :

COLLOT FORMATION 21 ZA chemin de la Chapelle Saint Antoine 95300 ENNERY

**Vous devez impérativement connaître le nombre de points restant sur votre permis de conduire, pour cela il faut vous renseigner à la préfecture de votre département.
Et vous assurer que votre dernier stage a plus d'un an et 1 jour**

Dans la mesure des places disponibles, vous recevrez une convocation vous précisant toutes informations utiles (horaires, lieux, etc....)

Dans le cas où votre candidature ne pourrait être retenue, votre chèque vous serait retourné dans les meilleurs délais.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La Directrice du Centre
Anne Marie COLLOT

**S.A.R.L A M C au capital de 7622.45 € siege : 73 rue de Gisors – 95300 PONTOISE
R.C.S Pontoise B 389626508 Siret 38962650800045**